

Faciliter la vie des entreprises

Le 30 juin dernier, la province Sud a rassemblé un panel d'acteurs économiques afin de poursuivre sa réflexion concernant la simplification administrative de ses procédures. Cette démarche devrait, à terme, simplifier la vie des entreprises qui collaborent avec l'administration.

Entamer des démarches auprès des administrations peut devenir un véritable casse-tête pour les entreprises. Le dépôt d'un simple permis de construire peut rapidement devenir un parcours du combattant, en raison notamment des délais de traitement des dossiers réputés excessivement longs. Même trouver un interlocuteur pertinent peut s'avérer compliqué. « *La complexité de notre mille-feuille de compétences ajoute une difficulté supplémentaire au paysage déjà complexe* », reconnaît

Philippe Blaise, 1er vice-président de l'assemblée de la province Sud, la maison bleue a réalisé à un diagnostic initial pour identifier les principaux obstacles et difficultés auxquels les entreprises font face dans leurs démarches. Pour ce faire, un comité technique a donc été constitué, regroupant les trois chambres consulaires ainsi que les organisations professionnelles MEDEF, U2P et CPME, afin d'ana-

Consultation des agents administratifs

Parallèlement, les agents administratifs chargés de traiter les demandes des entreprises, quel que soit le sujet, ont été consultés. « *C'était important d'avoir leur avis car ils sont souvent pris à partie par les entreprises mécontentes. Lorsque des dysfonctionnements se produisent, ce sont eux qui sont en première ligne, confrontés aux frustrations des interlocuteurs qui appellent à plu-*

présence des acteurs économiques [les services de la province en lien avec ces thématiques, les chambres consulaires, les organisations professionnelles, plusieurs syndicats ainsi que les clusters]. Cinq ateliers ont été menés pour approfondir les sujets identifiés et avancer vers des solutions concrètes. « *Des mesures intéressantes ont commencé à émerger. Certaines peuvent se mettre en place dès maintenant. D'autres, mesures, plus complexes, se mettront en place au fil du temps* ».

En novembre, un point sera effectué pour mettre en place d'autres solutions concrètes de simplification. Les entreprises doivent donc faire preuve d'un peu de patience avant de ressentir une nette amélioration, mais les démarches sont engagées en ce sens.

Virginie Grizon



Isabelle Laran responsable du Bureau des investisseurs - Choose province Sud qui travaille notamment sur l'attractivité du territoire pour les entreprises.

Participer à la relance économique

Dans le but de faciliter la vie des entreprises calédoniennes et de favoriser le développement économique, la province Sud a engagé, l'an der-

rière, des démarches visant à simplifier ses procédures administratives. Cette première étape a permis de cibler les priorités, « *en mettant l'accent sur ce qui faciliterait la vie de la majorité des entreprises plutôt que de se concentrer sur quelques cas particuliers* », précise Isabelle Laran. Un questionnaire a ensuite été largement diffusé auprès des entreprises via les réseaux, les syndicats professionnels et les clusters pour recueillir des informations sur les types de démarches administratives posant problème.

« *Il y a eu de nombreuses reprises sans voir de progrès* », précise la responsable du Bureau des investisseurs. Les résultats de ces consultations ont été particulièrement pertinents puisque les retours formulés par les entreprises et ceux de l'administration convergent. « *Ça permet de trouver des points communs et d'œuvrer vers une amélioration mutuelle* », selon Isabelle Laran. Pour donner suite à la démarche, une journée a été organisée le 30 juin dernier en

Les questions qui fâchent

Après avoir examiné les questionnaires, quatre types de démarches administratives posent particulièrement problème aux entreprises. Il s'agit des demandes de permis de construire, des demandes d'autorisation ICPE, de la commande publique et des demandes d'aide. De plus, d'autres problèmes ont été soulevés, tels que les retards de paiement et les difficultés à déterminer l'éligibilité aux aides. Des questions plus générales concernant les interactions avec les services administratifs ont également été mentionnées, notamment la difficulté à trouver des informations fiables, les réponses contradictoires et les délais administratifs excessivement longs.